Une expérience de coordonnateur d’éducation inclusive sur plusieurs collèges **[1]**

Un entretien réalisé avec une enseignante coordinatrice pour l’éducation inclusive partagé sur plusieurs collèges de l’enseignement privé sous contrat du bassin d’Annecy. Il illustre que le collège inclusif ne se définit pas par le fait d’avoir une Ulis ou une Segpa mais plutôt par le souci partagé de répondre au mieux aux besoins éducatifs particuliers des élèves en accompagnant les enseignants et l’équipe. La réflexion menée collectivement pour  trouver une stratégie de moyens devient alors opérante.
En savoir plus (Vers une école inclusive) [2]

**Liens**
[1] https://www.inshea.fr/fr/content/une-exp%C3%A9rience-de-coordonnateur-d%E2%80%99%C3%A9ducation-inclusive-sur-plusieurs-coll%C3%A8ges
[2] http://www.versunecoleinclusive.fr/wp-content/uploads/2020/10/article-poste-ash-CCC-V3.pdf